

Rapport annuel 2014

Lieu phare Saint-Laurent-Eglise

Introduction

2014 a été une année marquante pour le lieu phare Saint-Laurent-Eglise (ci-après SLE), tout particulièrement par la rédaction et la signature de la convention entre SLE et la paroisse St-Laurent - les Bergières. Sur décision de l'assemblée paroissiale du 30 octobre 2014, la paroisse St-Laurent - les Bergières confie l'ensemble du bâtiment à SLE pour toute la semaine. Cette mise à disposition permettra à SLE d'accroître sa présence en ville et de diversifier ses activités.

Mission du lieu phare SLE

La mission de SLE est de repositionner l'identité protestante. La question centrale, dès lors, est la suivante : s'agit-il d'être témoin de l'histoire ou, s'inspirant de l'esprit du protestantisme, de dessiner l'annonce de l'Évangile et la vie en Église au 21^{ème} siècle ? On l'aura compris, nous privilégions la deuxième approche.

Événements marquants en 2014

Début 2014, nous avons pu finalement installer une porte vitrée à l'entrée de l'église, ce qui permet de laisser la porte principale ouverte pendant tout le culte - comme invitation à entrer - tout en protégeant l'assemblée et les orgues du froid.

Dans le souci d'une communication renouvelée avec le grand public, nous avons obtenu la possibilité de réinstaller le visuel Martin Luther King avec accord préalable des monuments historiques, et ce, pour une période provisoire de 3 ans.

Au mois de juin, nous avons suscité pour les prédications, dans le cadre des 4 cultes radio, des rencontres pour le moins originales : des binômes avocats – pasteurs. Ces cultes ont eu une grande audience et permettaient de voir les textes bibliques sous un autre angle.

Au terme de l'évaluation et de l'approbation du lieu phare, l'événement principal de l'année 2014 fut la rédaction de la convention entre la paroisse St-Laurent - les Bergières et le lieu phare SLE à propos du bâtiment St-Laurent. Cette rédaction a permis de resserrer les liens avec la paroisse, de discuter afin de trouver des solutions adéquates et viables pour les deux entités. Le bâtiment est désormais sous la responsabilité de SLE. SLE accueillera des activités paroissiales selon un calendrier défini ensemble. Ce processus s'est terminé le 1^{er} février 2015 par un culte commun paroisse – lieu phare, au cours duquel la paroisse a confié le bâtiment à SLE, pour qu'il l'anime, au mieux, au nom du Christ et au service de la population.

Au mois de novembre, nous avons accueilli l'exposition sur la Bible, achetée par la Conférence des Églises romandes. L'exposition a attiré des groupes de catéchumènes et des visiteurs de tous lieux. Dans ce même mois, nous avons vécu des cultes dont la prédication était assurée par des laïcs de la communauté.

L'église de St-Laurent étant au centre ville, nous sommes confrontés chaque dimanche aux personnes précarisées, particulièrement aux Roms. Nous avons décidé de les accueillir pour le repas. Dans ce cadre-là, deux équipes de journalistes et cinéastes qui tournaient des documentaires sur le sujet sont venues filmer à SLE le repas et notre « gestion » des personnes roms. Un des documentaires est celui du Temps Présent sur les Roms à Lausanne, qui contient des images du culte et du repas à SLE.

Quelques activités en 2015

En 2015, notre défi sera de poursuivre notre réflexion sur notre présence la semaine dans l'église de St-Laurent et de proposer des activités pertinentes et conformes à notre mission : être Eglise au 21^{ème} siècle au centre ville. Nous commencerons par des activités entre midi et deux heures, comme : Lundi et mercredi, ressourcement individuel ; mardi, méditation 3x10 minutes ; jeudi, méditation chrétienne. De plus, un camp ouvert à tous aura lieu à Charmey lors du week-end de l'Ascension. Sur l'initiative d'une « citoyenne » de SLE, un groupe de maison va démarrer. Et finalement, mentionnons encore, au mois de mars et avril une série de cultes radio.

Conclusion

Après trois ans d'expérimentations parfois éprouvantes pour les uns et les autres, nous nous réjouissons qu'une solution claire et pérenne ait pu être trouvée avec la paroisse St-Laurent – les Bergières ; et de même, de constater la volonté du conseil synodal de voir se poursuivre cette aventure stimulante.